

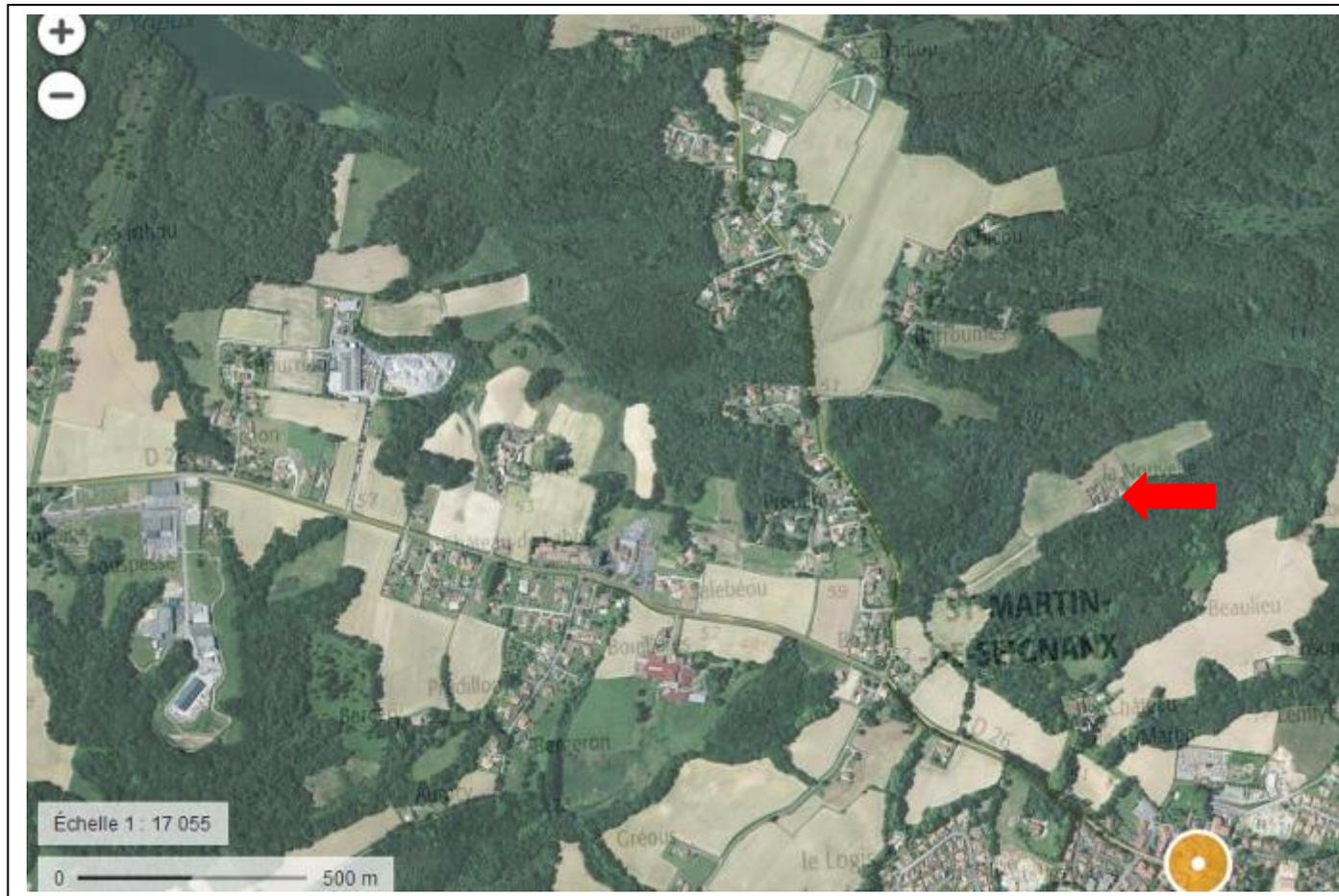
*Collectif des  
Associations de  
Défense de l'  
Environnement  
Pays Basque  
Sud des Landes.  
(43 associations)*



**DOSSIER « Chicou »  
St Martin de seignanx. Février 2021**

Site du cade : [cade-environnement.org](http://cade-environnement.org)

## Situation générale.



### Résumé:

Début 2021, le CADE est informé d'un début de décharge de déchets du BTP sur le lieu dit Chicou à St Martin de Seignanx.

Le transporteur désigné par les informateurs est l'entreprise Abournague.

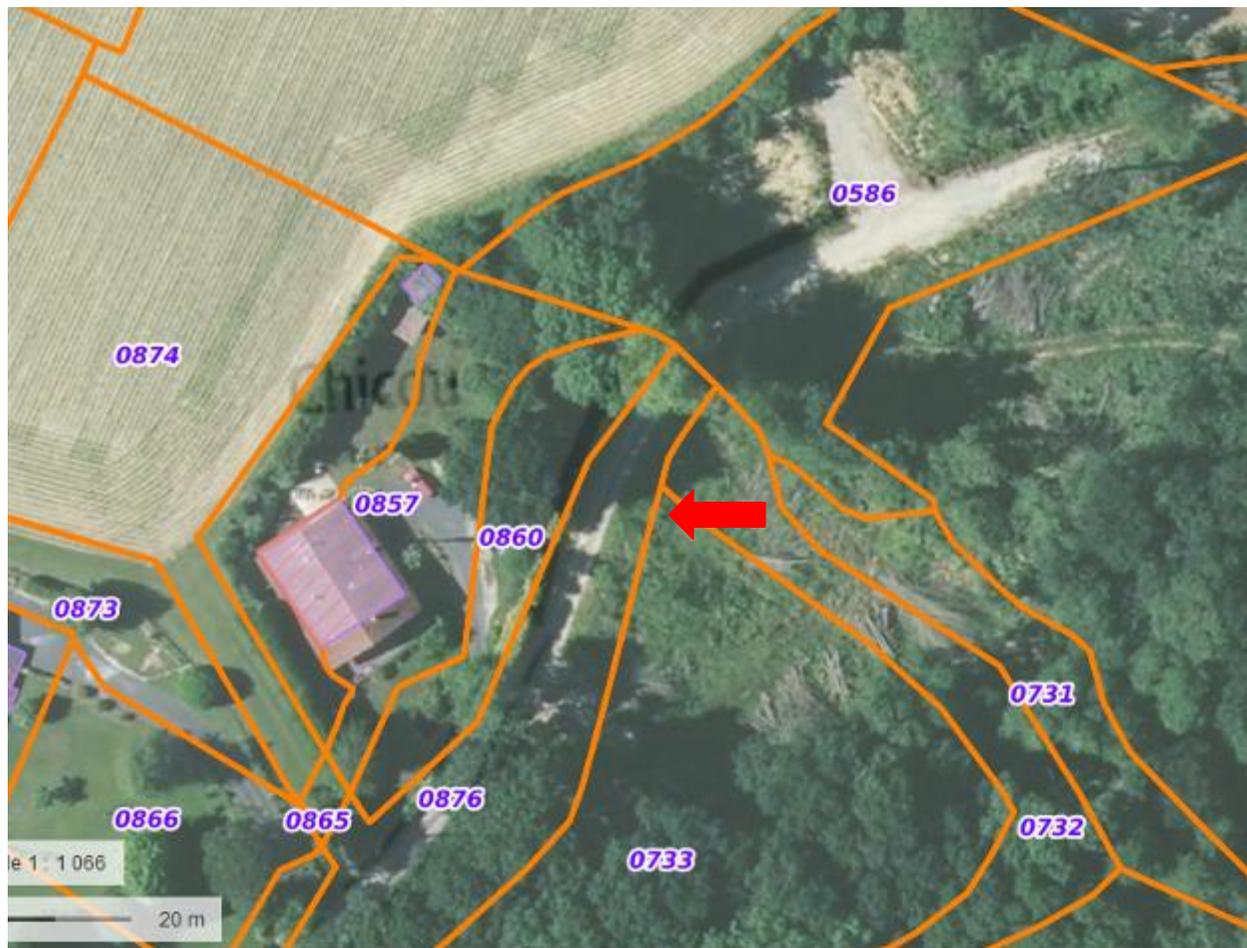
Sur les lieux nous constatons un début de dépôts (photos)

Nous avons transmis notre dossier au maire qui a rapidement dressé PV, contacté les propriétaires, fait préhension de terrains convoités par le transporteur (dont un autre à proximité).

Nos contacts constructifs avec M le maire ont permis de faire avorter ce projet. C'est pour nous exemplaire d'une prise de responsabilité immédiate.



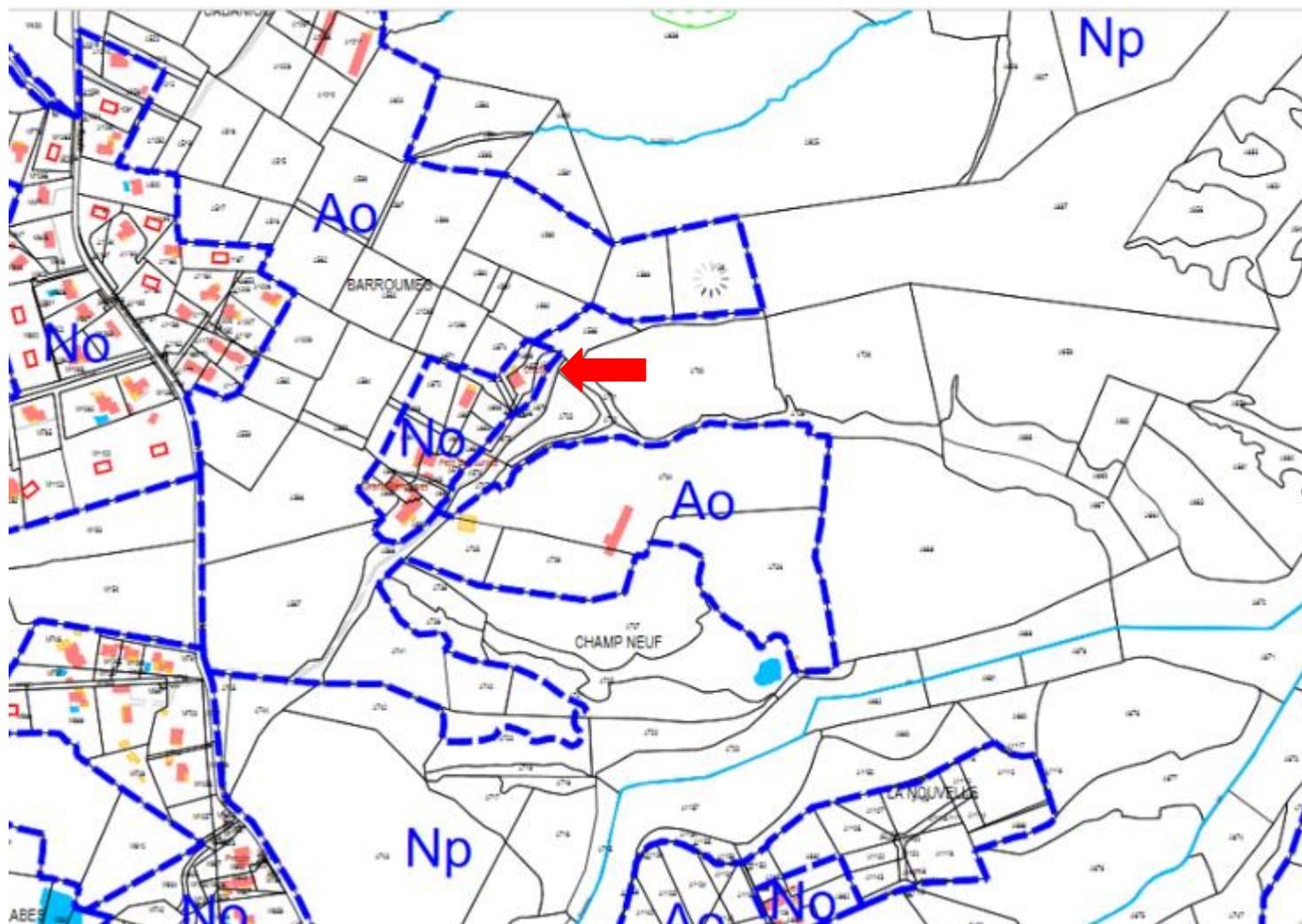
Éléments cadastraux :



Hydrographie :



Eléments administratifs :



**Infractions :**



Gravats déposés le long de la route en attente d'être poussés puis recouverts.



Déchets du BTP recouverts.



Sur la tranche qui donne sur le début du ruisseau, la couche de déchets du BTP affleure (blocs de béton, plastiques, tuyaux et ferrailles.)



Extrait du PV de la mairie:

Les faits ci-dessus mentionnés sont constitutifs des infractions suivantes :

- Infraction pour non-respect des règles d'urbanisme applicables

*Infraction aux dispositions du plan local d'urbanisme ou du plan d'occupation des sols par une personne physique (code NATINF 23032), réprimés par les articles L 480-4 et suivants du dit code.*

- Infraction suspectée pour non-respect du code de l'environnement

*Infraction aux dispositions du code de l'environnement au titre de l'article L 541 1 et suivant*